
VI. AIDE AUX EXPORTATEURS

Société pour l'expansion des exportations

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) est une société canadienne de la Couronne qui a pour mission de faciliter et de développer les exportations canadiennes. Sa vocation est de fournir des garanties, des prêts et d'autres formes d'aide financière pour permettre aux exportateurs canadiens de soutenir la concurrence internationale.

Les principales attributions de la SEE sont les suivantes :

- Garantir l'exportateur canadien contre les non-paiements dus aux risques politiques ou aux risques de crédit qui échappent à son contrôle ou à celui de l'acheteur lorsque les ventes à l'exportation s'effectuent sur des bases normales de crédit. Presque toutes les transactions d'exportation peuvent être assurées, non seulement celles qui touchent des marchandises ou des services techniques, mais aussi des exportations « invisibles », tels les services de gestion, les programmes publicitaires, la cession sous licence ou la vente de brevets, marques déposées, droits d'auteur, etc.
- Accorder des garanties appropriées aux banques à charte ou à toute personne offrant, dans une vente à l'exportation, un financement où le fournisseur se trouve sans recours possible. L'organisme peut aussi accorder des garanties dans le cas d'un prêt consenti à un acheteur étranger de biens et services canadiens.
- Financer les acheteurs étrangers de biens d'équipement et services connexes canadiens apparentés lorsque des conditions de crédit à long terme sont nécessaires et qu'il n'y a pas de financement possible, même si les ventes ne débouchent pas sur des exportations de marchandises.
- Assurer les investissements canadiens à l'étranger contre les risques non commerciaux : perte par confiscation, expropriation, guerre ou révolution, ou encore l'impossibilité de rapatrier le capital ou les gains.